



Edition 2017

MAROC: le succès des coopératives agricoles.

La COPAG, une succes story.



Pour 2017, nous tablons sur une croissance de l'ordre de 3 à 5%... avec un chiffre d'affaires de plus 4 milliards de DH, annonce Moulay M'hamed Loultiti, président de Copag (Ph. Bziouat)

La coopération agricole, un moyen de développement agricole.

Djamel BELAID.

مهندس زراعي

COPAG: La Coopérative Agricole Marocaine.

De 21 agriculteurs et membres fondateurs en 1987 à 14 000 adhérents en 2015.

COPAG: La Coopérative Agricole Marocaine 02/10/2015

COPAG, la première coopérative du Maroc, le deuxième acteur laitier du marché, un membre du top 5 de l'industrie agroalimentaire (crédit photo: Solar23)

COPAG – C'est en 1987, sous l'impulsion de deux agriculteurs, Taoufik Hadj Ahmed et Moulay M'hamed Loultiti que naît à Taroudant, l'une des plus grande et belle « Success Story » à la marocaine, la COPAG. L'histoire d'une petite coopérative du sud marocain, composée à l'origine de 21 agriculteurs, qui a su gagner le cœur et surtout le goût de tout un pays.

Comment une petite coopérative régionale est devenue un fleuron national au modèle d'intégration unique et à la croissance effrénée. C'est un dossier proposé par AgriMaroc.ma.

Exportation de fruits et première laiterie

Les 21 agriculteurs et membres fondateurs à l'origine du projet en 1987 ne doivent pas regretter leur choix, aujourd'hui ce sont 14 000 adhérents qui font parti de la « famille COPAG ». Plus exactement, 14 000 agriculteurs, intégrés à des coopératives agricoles « filles » adhérentes à la COPAG et 112 agriculteurs indépendants, affiliés directement à la COPAG. Des chiffres vertigineux qui plantent le décor.

A la fin des années 1980, l'objectif était d'exporter des produits alimentaires vers les pays européens ; c'est ainsi qu'est née l'idée d'une coopérative. Une idée rationnelle lorsque l'on sait que la zone bénéficie d'un avantage concurrentiel inégalable, son climat. Un climat qui offre à la région ses lettres de noblesse et une légitimité toute trouvée lorsqu'il s'agit de vendre l'agrumes du Maroc.

Après avoir fait de l'export d'agrumes son terrain de jeu, en gagnant des parts de marchés toujours plus importantes, la coopérative du Souss a inauguré sa première laiterie en 1993. Surprenant lorsque l'on produit et exporte des agrumes...

Une diversification stratégique; qui s'avérera à terme majeure dans le développement de la coopérative.

Pourquoi ce choix de passer de l'orange à la vache? Les avis et les rumeurs à ce sujet vont bon train. En tout cas cette diversification donnera ses lettres de noblesse à la coopérative.

En effet, la petite laiterie produisait à l'époque en 1993 donc, 6 000 litres de lait par jour, qui étaient alors collectés et transformés pour être vendus dans la région sous forme de sachets de lait pasteurisés, ou encore sous forme de yaourts emballés en pots préformés. L'appellation elle, était déjà celle que nous connaissons aujourd'hui: El Jaouda.

Et c'est cette orientation qui conduira à un tournant majeur la COPAG...

Le véritable tournant en 1999

Pour la coopérative, le chemin est tout tracé, en effet le succès se faisant, la COPAG est une marque qui commence à se faire un nom et une place sur les marchés nationaux. La stratégie d'investissement et de diversification est alors ciblée et pertinente. Et c'est justement cette stratégie qui fera le succès de la COPAG sans que celle-ci ne bénéficie d'une innovation majeure ou d'une idée lumineuse.

Pour la COPAG et son président, toutes les bonnes idées trouvées ailleurs sont à adopter et à adapter. Alors pourquoi faire compliqué quand on peut faire simple?

Quand Moulay M'Hamed Loultiti revient de ses déplacements en Amérique du Nord ou en Europe, il n'hésite pas à prendre le meilleur pour le transposer au Maroc. C'est ainsi qu'en 1999, la COPAG se dote d'une unité de fabrication d'aliments composés, avec l'objectif d'apporter aux éleveurs adhérents de l'aliment pour bétail à prix coûtant et donc sans aucune marge.

Alors que les coopératives françaises ou canadiennes offrent ce service, c'est une première au Maroc et un succès retentissant. Les agriculteurs adhèrent, la production explose, et la marque « Jaouda » déposée en 2000 se décline en flans, en yaourts brassés ou encore en lait fermenté... La coopérative n'arrête plus sa croissance.

La COPAG aujourd'hui en chiffres

Aujourd'hui la COPAG c'est 5 800 emplois directs, et plus de 50 000 emplois indirects.

Le segment agrumes compte plus de 6 700 hectares pour une production estimée à plus de 120 000 tonnes par an!

Le segment primeurs s'étend sur plus de 500 hectares et dégage une production estimée à plus de 40 000 tonnes par an!

Pour le cheptel, ce sont 89 000 bovins dont 60 000 vaches laitières pour 280 000 tonnes de lait par an produit!

La Coopérative Agricole COPAG

Pour faire face à ce gigantisme qui fait de la COPAG, la première coopérative du Maroc, le deuxième acteur laitier du marché, un membre du top 5 de l'industrie agroalimentaire et un membre du top 40 des plus grandes entreprises du Maroc. Une présence étendue sur tout le territoire national avec 46 000 points de vente, et 15 agences commerciales est nécessaire. Colossal.

Un avenir diversifié et... du photovoltaïque!

Pour la COPAG, l'avenir passe par la diversification et l'investissement. C'est donc logiquement que plusieurs investissements ont été réalisés à travers le temps. Par exemple nous pouvons rappeler qu'en 2012 une deuxième unité industrielle avait été lancée à Larache.

Puis en 2015, il s'agissait d'un abattoir de viandes rouges qui avait vu le jour. Pour ce projet de viandes rouges, l'investissement total estimé s'élèverait à 96 millions de dirhams et devrait fournir le marché national à hauteur de 3 000 tonnes de viande par an.

Energies renouvelables

Aujourd'hui c'est donc dans le photovoltaïque que la coopérative souhaite avoir un pied, un investissement qui semble original mais judicieux vu le potentiel solaire de la région.

Consciente des enjeux environnementaux, la coopérative a longuement réfléchi à l'idée avant de se lancer en collaboration avec l'agence allemande de l'énergie (Dena) et du ministère fédéral de l'économie et de l'énergie (BM Wi). Un projet pilote a été initié dans le cadre du programme énergies renouvelables de Solar 23.

Cette installation photovoltaïque de 25 kWc est composée d'une centaine de modules PV "Solarworld" de 250 W. Elle produira en moyenne 44.000 kWh par an. Judith Jager, responsable des projets Solar 23, précise qu'au terme de la finalisation de toutes les installations encore prévues, une économie de 29 tonnes de CO2 sera réalisée.

COPAG se donne un cap, celui de grandir tout en restant proche de ceux qui la nourrissent au quotidien... et ces derniers sont toujours plus nombreux à lui faire confiance à travers le pays.

Copag: Les recettes d'une coopérative.

2017, croissance prévisionnelle de 3 à 5% ...

Copag: Les recettes inoxydables d'une coopérative

Par Amin RBOUB | Edition N° 5013 Le 28/04/2017 |

- Elle table sur un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de DH.

-Viandes, laits, yaourts, agrumes, primeurs... les moteurs de la croissance

-Bientôt une gamme de fromages à tartiner

Pour 2017, nous tablons sur une croissance de l'ordre de 3 à 5%... avec un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de DH, annonce Moulay M'hamed Loultiti, président de Copag (Ph. Bziouat)

Agrumes, primeurs, jus de fruits, produits laitiers, viandes rouges... et bientôt des fromages à tartiner. Copag multiplie les filières et diversifie ses marques et produits. L'investissement global se chiffre à plus de 1,2 milliard de DH. «Dans un contexte mondialisé fortement concurrentiel, nous renforçons nos investissements dans les infrastructures, la technologie, les marques, la formation, l'encadrement et le développement des compétences pour améliorer la capacité stratégique de notre organisation et construire des avantages concurrentiels dans tous les domaines d'activités en rapport avec nos métiers de base», soutient Moulay M'hamed Loultiti, président de Copag.

Depuis 1987, date de création de la coopérative de Taroudant, devenue aujourd'hui la plus grande coopérative intégrée du Maroc, Copag compte une centaine de références-produits dont une dizaine de marques orientées à l'export. La coopérative a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 milliards de DH en 2016, tous produits confondus. «Cette année, nous tablons sur une croissance de l'ordre de 3 à 5%... avec un chiffre d'affaires qui tourne autour de 4,2 milliards de DH», confie à L'Economiste le président Loultiti.

Forte d'une campagne agricole plutôt favorable, l'activité Productions végétales compte une superficie globale de plus de 6.400 hectares d'agrumes pour une production annuelle estimée à plus de 120.000 tonnes par an! Copag exporte en moyenne 75.000 tonnes d'agrumes par an vers l'UE, le Canada, les Etats-Unis, la Russie, la Scandinavie, l'Arabie saoudite et bientôt la Chine. Justement, grâce à Copag, les agrumes marocains intègrent pour la 1re fois le marché chinois.

En effet, la coopérative agricole, qui est aussi le plus grand producteur d'agrumes au Maroc, a exporté ses premiers conteneurs vers le marché chinois, à Shanghai. Ce nouveau marché (Shanghai) offre un potentiel d'au moins 100 millions de consommateurs de clémentine par an à la Copag. La coopérative marocaine peut monter jusqu'à 50.000 tonnes par an, d'ici 5 ans, sur le marché chinois uniquement.

En plus de ce marché-continent, Copag parie fort sur la Russie. Fort de 200 millions de consommateurs d'agrumes, le marché russe offre de grandes opportunités à l'export à la coopérative marocaine. «40% de nos exportations en fruits et légumes vont vers la Russie. L'importance de ce marché réside dans le pouvoir d'achat de sa classe moyenne qui raffole d'agrumes marocains, y compris les petits calibres», tient à préciser Loultiti. Le marché canadien est tout aussi important, insiste-t-il.

En revanche, l'Arabie saoudite importe de moins en moins du Maroc, car elle monte des investissements notamment en Egypte. Les dirigeants de la coopérative comptent consolider les acquis à l'export. Les primeurs de Copag recèlent également du potentiel.

Ce segment s'étend sur 500 ha avec un volume annuel de 36.000 tonnes à l'export. Copag dispose de deux stations de conditionnement d'agrumes à Taroudant avec une capacité globale de 20.000 tonnes. En plus d'une station de primeurs à Aït Melloul avec une capacité de 45.000 tonnes. La 4e station est basée à Larache.

Les jus de Copag se vendent de plus en plus dans la grande distribution, confirme Loultiti. La gamme jus de Jaouda est composée de produits éponymes, de la marque Nectari, Monjus, Jutos, Sélection Fruits ou encore Press'Up. Ce sont des produits destinés essentiellement au marché local. Copag réalise très peu d'export de jus vers la Mauritanie et le Sénégal.

«Notre ambition est d'aller vers le marché de la Cedeao. L'adhésion du Maroc à ce marché porteur va nous ouvrir la porte d'une quinzaine de pays. Nous comptons exporter essentiellement du lait, des jus, des oranges et du maraîchage», annonce le patron de Copag. Aujourd'hui, ce n'est pas possible, car les droits de douane sur ces marchés sont tellement élevés, en plus

des coûts excessifs liés au transport et à la logistique, explique Loutiti. L'ambition du numéro 1 de Copag est de commencer par l'export vers l'Afrique et tester le marché. «Si c'est concluant, à moyen terme, nous lancerons des unités de transformation en Afrique subsaharienne».

Sur l'activité lait, Copag compte plus de 80.000 têtes (essentiellement des Holstein), dont 60.000 vaches laitières. L'essentiel de la production du lait se fait à Taroudant, le reste est à Larache. Aujourd'hui, Copag est le 2e producteur du marché, après Centrale Danone qui revendique 54% de parts. Sa gamme compte une centaine de références-produits Jaouda (lait, yaourt, leben, beurre...) D'année en année, le producteur élargit non seulement sa gamme de produits frais & dérivés mais grignote aussi des parts de marché à la concurrence (essentiellement Centrale Danone).

Il faut dire que la bataille est rude dans les rayons de la grande distribution ainsi que dans la course à la tête de gondole. Copag compte bientôt lancer une gamme de fromages à tartiner et beurre. Ce qui a nécessité de nombreux investissements. «Chacune de nos 4 filières se développe avec des extensions de capacités de production, la chaîne de froid, la logistique, les emplois...», signale Loutiti. Le groupe est en train d'ouvrir de nouvelles agences commerciales sur des villes où il est faiblement représenté. Parmi ces agences, une à Casablanca, une à Larache, Tanger...

L'enjeu est d'optimiser la distribution et le maillage des produits Copag auprès de l'ensemble des régions. La coopérative dispose d'ailleurs d'un atout de taille. Une grosse machine logistique relayée par une flotte de 650 véhicules pour assurer la collecte et la distribution des produits bruts, finis et semi-finis. Copag dispose également de deux unités de production de lait: la principale est à Taroudant. La seconde est à Larache. Celle du nord, a nécessité un investissement de 150 millions de DH avec une capacité de 200 tonnes par jour. L'activité viandes/charcuterie est également très prometteuse.

Lancée en juillet 2015, la marque Jayda cible surtout la grande distribution, la restauration collective et les CHR (cafés, hôtels et restaurants). Ce segment a démarré avec l'abattoir le plus moderne du Maroc et un atelier de découpe d'une capacité de 7.700 bovins et 12.650 ovins dès la 1re année.

Un investissement global de 200 millions de DH. Parmi les produits Jayda, figurent les burgers, la charcuterie, les boulettes, les abats, la viande fraîche, ou encore les produits élaborés en barquette (merguez, kefta, brochettes...). Pour sa 1re année, Jayda a réalisé un chiffre d'affaires de 100 millions de DH.

Aujourd'hui, la coopérative nourrit des ambitions dans l'efficacité énergétique. Copag planche en ce moment sur un ambitieux projet photovoltaïque qui porte sur la construction et l'exploitation d'une centrale solaire couvrant 20% de ses besoins énergétiques.

Pour la petite histoire...

Copag a été créée il y a 30 ans (en 1987). A l'origine de cette idée de création d'une coopérative à Taroudant, Moulay M'hamed Loutiti, ancien instituteur de l'enseignement public, et Taoufik Hadj Ahmed. Au départ, la coopérative comptait 21 agriculteurs. Tout a commencé avec les oranges. L'activité lait n'a démarré qu'en 1993. Les viandes sont venues plus tard en 2015. Depuis les années 90, la petite coopérative est devenue un fleuron économique national qui ose concurrencer les grandes multinationales du lait, du yaourt et du jus. Entre-temps, cette méga-structure tentaculaire a connu de nombreux rebondissements, dont celui de l'imposition des coopératives qui font plus de 5 millions de DH de chiffre d'affaires. Mais loin de l'affaiblir, cette mesure a rendu l'entreprise encore plus compétitive. Depuis, les produits et marques de Copag ont su gagner le cœur des consommateurs au Maroc et même à l'étranger.

Repères

- Création en 1987
- 100 références-produits Jaouda
- 65.000 points de vente desservis
- Plus de 6.000 emplois directs et quelque 50.000 indirects
- Une flotte logistique de 650 véhicules
- Le segment agrumes compte plus de 6.400 hectares pour une production estimée à plus de 120.000 tonnes par an!
- Le segment primeurs s'étend sur 500 ha
- 2 stations de conditionnement d'agrumes pour une capacité de 220.000 tonnes
- Cheptel, ce sont 89.000 bovins dont 60.000 vaches laitières pour 280.000 tonnes de lait par an produit!

L'avenir du Maroc est dans les coopératives agricoles.

Analyse de l'expérience marocaine.

L'avenir du Maroc est dans les coopératives agricoles.

De nombreux pays à travers le monde sont confrontés à de graves difficultés quand il s'agit de développer le potentiel économique de leurs zones rurales. Le cas du Maroc est intéressant.

Pour avancer, le Maroc s'est appuyé sur la création de coopératives agricoles. Son objectif était de renforcer la cohésion sociale et de surmonter certains problèmes comme les marchés en déclin et la stagnation de la production.

Enjeu et potentiel

Les familles rurales agricoles des zones montagneuses du Haut Atlas marocain ont vu leur nombre doubler au cours des dix dernières années. Et pourtant, les revenus qu'elles en ont obtenus sont sensiblement restés les mêmes.

Les systèmes de production et de maintenance agricoles qu'elles utilisent – bien qu'intégrant des compétences et des connaissances traditionnelles vitales - ne sont pas principalement axés sur l'optimisation des quantités. Ils constituent plutôt pour elles un moyen de subsistance qui leur permet à peine de vivre.

Cette situation est due en grande partie au fait que les familles, clans et communautés entières, peuvent vivre côte à côte, et sont pourtant si éloignées les unes des autres. Les événements locaux qui ont eu lieu il y a des décennies voire des générations sont des sources de discorde jusqu'à nos jours.

Avec la croissance démographique, la hausse des prix et la mondialisation, les structures obsolètes de production font que les zones rurales restent toujours à la traîne par rapport aux zones urbaines. En conséquence, la pauvreté rurale s'aggrave et la fracture économique par rapport aux personnes qui vivent dans les villes croît nettement.

Croissance biologique

Dans le même temps, les coopératives sont une partie vitale et intégrante de l'exploitation du potentiel rural marocain latent. Ce qui fait obstacle au succès, c'est que les communautés rurales marginalisées n'ont jamais eu les moyens pour acheter des pesticides en vue de les

utiliser pour certaines cultures.

Ce qui peut apparaître comme un inconvénient pour certains constitue un avantage pour les autres. De ce fait, le milieu environnant de ces communautés – l'air, le sol, l'ensemble de l'écosystème - reste dépourvu de toute substance chimique.

Cela est un facteur hautement intéressant pour le consommateur et qui existe surtout dans les pays développés. Ce fait, lorsqu'il est présenté correctement, il assure pratiquement l'accès à la certification biologique.

Ainsi, les noix, figes, cerises, dattes, olives, grenades, citrons, caroubes, figes de barbarie et des dizaines de variétés de plantes médicinales, qui poussent dans les différentes régions du Maroc, pourraient obtenir la certification biologique.

A ce facteur s'ajoute l'introduction d'autres processus à valeur ajoutée, qui permettraient aux agriculteurs d'en tirer profit.

Changer l'écosystème

Bien sûr, cela est beaucoup plus facile à dire qu'à faire et apparemment impossible sans la création de coopératives locales bien organisées et économiquement efficaces.

Par exemple, la création de pépinières de plantes ou d'arbres est essentielle pour atteindre le nombre d'arbres et de plantes dont le Maroc a besoin dans le cadre des efforts visant à vaincre l'agriculture de subsistance. Les familles d'agriculteurs marocains passent de l'orge et du maïs - qui sont cultivés sur 70% des terres mais ne représentent que 10-15% des recettes agricoles - aux cultures commerciales, le plus souvent les arbres fruitiers.

La demande croissante pour les arbres fruitiers entraîne la hausse du prix de ces derniers, tout en maintenant de nombreux agriculteurs dans l'agriculture de subsistance. Les pépinières d'arbres gérées par les collectivités produisent les arbres à partir de semis, pour un coût très inférieur à celui des jeunes arbres dans les pépinières privées. Elles permettent d'inculquer de nouvelles compétences permettant aux agriculteurs de reconstituer plus tard leurs vergers d'arbres.

Cependant, les pépinières nécessitent des terres dont

l'accès est ouvert à tous leurs bénéficiaires potentiels, dans une démarche qui profite à l'ensemble des ménages.

En outre, les formations dans le domaine des pratiques biologiques et de la gestion de projet doivent être dispensées à grande échelle. Les formations ont besoin d'une base expérimentale pour changer les pratiques de manière vitale. L'équipement pour le conditionnement et l'emballage est prohibitif pour certains.

Les acheteurs internationaux cherchent des volumes de produits au-delà de ce qu'un seul village peut fournir. De nombreux villages, une fois qu'ils décident à juste titre de collaborer ensemble, peuvent produire les quantités souhaitées.

Tous ces exemples soulignent la nécessité de rapprocher les familles, les clans, les communautés, les communes et les provinces. Lorsque cela se produit, les coopératives agricoles contribuent à l'émergence d'un développement agricole durable fructueux.

Trois facteurs de succès

Comment cela peut-il être atteint en termes pratiques ? Tout d'abord, les coopératives agricoles actuelles, au Maroc et dans le monde, requièrent un catalyseur externe pour aider à lancer le processus de dialogue indispensable et déterminant. Cela permet aux gens d'exprimer leurs intérêts et leurs besoins, ainsi que d'identifier le meilleur moyen d'être complémentaires.

Les tiers facilitateurs jouent un rôle dont l'importance ne doit pas être sous-estimée. Sans eux, il est beaucoup moins probable que les communautés puissent élaborer des plans d'action fructueux en vue de réaliser leurs objectifs.

ZOOM

Les facilitateurs peuvent être des instituteurs, des fonctionnaires ou des membres de la société civile, des amis ou des voisins ... Ils doivent suivre une formation publique et privée spécialisée dans la facilitation pour la mise en place de coopératives.

Ensuite, l'établissement de partenariats avec les secteurs public et privé et la société civile est une nécessité vitale pour le processus de création et le

fonctionnement efficace des coopératives. L'appui que peuvent apporter ces partenaires lors de toutes les étapes, "de la ferme à la fourchette", est crucial non seulement pour le succès initial, mais plus encore pour la viabilité à long terme.

The people's property

Enfin, les coopératives doivent rester sans équivoque la propriété des personnes. La libération du potentiel latent est essentiellement ancrée dans la responsabilisation personnelle et des aptitudes élevées à la prise de décision.

Les membres des coopératives peuvent investir une partie de leurs nouveaux revenus dans d'autres projets afin d'améliorer leur niveau de vie. Les recettes provenant de l'agriculture peuvent également aider les communautés à mettre en œuvre des projets liés à l'eau potable, à la construction d'écoles, aux initiatives des femmes et des jeunes, entre autres.

Les coopératives sont en effet uniques. Elles sont contrôlées par les mêmes personnes qui les ont créées et qui en tirent profit.

Elles s'ouvrent à des partenariats multisectoriels à tous les niveaux de la société et s'adressent à un public mondial qui exprime de plus en plus de satisfaction, notamment sur le plan éthique, à l'égard des produits cultivés dans leurs champs.

CONSEILS

En conclusion, les communautés rurales marocaines – et les communautés à travers le monde – ont beaucoup à gagner en modernisant les structures de leurs coopératives. Le jour où cela se produira, leurs moyens de subsistance pourront s'améliorer considérablement.

* Co-fondateur et président des opérations de la Fondation du Haut Atlas.

Etapes pour créer sa coopérative au Maroc.

Un parcours en 9 étapes.

9 étapes pour créer sa coopérative au Maroc
<http://www.tifawt.com/economie-et-gestion/9-etapes-pour-creer-sa-cooperative-au-maroc/>

16 janvier 20172

Dans un autre article on a présenté les 6 étapes pour créer son entreprise au Maroc, aujourd'hui on va présenter les 9 étapes pour créer sa coopérative au Maroc. Il existe au Maroc plusieurs interlocuteurs pour la création d'une coopérative ainsi que des obligations légales à respecter. Votre interlocuteur principal sera l'Office du Développement de la Coopération – ODCO.

Les 9 étapes pour créer sa coopérative

creer-cooperative-maroc

Les estimations indiquent qu'il faut aujourd'hui un minimum de 1620 Dhs (environ 150 €) pour la création d'une coopérative au Maroc. Le coût le plus important pour la rédaction des statuts de la coopérative peut être réduit si ces derniers sont rédigés par le porteur de

projet.

*Les coûts et durées sont donnés à titre indicatif.

6 ... L'ODCO doit transmettre à l'autorité locale et à l'administration technique de la région du lieu de création 2 demandes spécifiques pour avis et approbation (administrative et technique).

comment-creer-sa-cooperative

7.. L'invitation doit être reçue au moins 15 jours avant le début de l'évènement par chaque participant.

8... Chacun des documents doivent être signés en 6 exemplaires originaux : particulièrement les statuts.

9.. Entre 3 et 12 personnes mais toujours un nombre divisible par 3. (3, 6, 9 ou 12)

PLAN MAROC VERT

Le fol essor des coopératives agricoles.

Créer 15.000 coopératives agricoles à l'horizon 2020.

Plan Maroc Vert : Le fol essor des coopératives agricoles

Oumar Baldé 6 mai 2014

Le gouvernement prévoit de créer 15.000 coopératives agricoles à l'horizon 2020, dans le but d'insérer les petits agriculteurs dans le Plan Maroc Vert. L'entreprise est louable, mais fait face à d'importants défis, notamment la viabilité de ces petites entités et leur regroupement. Détails.

Les coopératives agricoles sont en passe de s'ériger en pilier pour le Plan Maroc Vert. La mise en place d'un programme national de constitution de coopératives agricole en est la preuve. La nouvelle feuille de route, signée lors des 7e assises de l'agriculture tenues le 23 avril à Meknès, est très ambitieuse. Elle prévoit la création de 2.100 coopératives par an durant les 6 prochaines années, afin d'en atteindre 15.000 supplémentaires à l'horizon 2020. L'objectif annoncé est de «mieux insérer les petits exploitants au Plan Maroc Vert en facilitant leur structuration en coopératives agricoles». Ainsi, le nombre d'exploitants structurés en coopératives devrait passer de 250.000 à un million, ce qui englobera alors 2/3 des exploitants agricoles du pays. La stratégie implique, en plus du département de l'Agriculture, ceux de l'Économie sociale et solidaire, de l'Intérieur, ainsi que de l'Économie et des finances.

Sensibilisation

En raison de la multiplicité des filières et de la diversité des territoires, le programme entend décliner l'objectif global par filière et par région, sous la coordination de l'Office national du conseil agricole (ONCA), en charge de piloter la manœuvre. Pour leur part, les différentes directions régionales du ministère de l'Agriculture sont appelées à jouer un rôle d'exécution. Ces structures décentralisées bénéficieront d'un budget annuel de 64 MDH, alors que le coût global du programme est estimé à 450 MDH. Le gouvernement promet en outre de prendre en charge les actions de coordination et de réunion, via des campagnes de sensibilisation et de communication. À ce niveau, des programmes de formation adaptés figurent dans de calendrier de mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, sans doute l'une des plus importantes à avoir été signées lors des assises de cette année.

Viabilité

Au niveau des professionnels, notamment auprès de la Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural (COMADER), on applaudit l'idée. «La signature de ce programme est une très bonne chose. Je pense que nous sommes sur la bonne voie», lance son président Ahmed Ouayach (voir interview). Seulement, il y a lieu de s'interroger sur les effets réels de cette nouvelle politique. La politique du chiffre ne risque-t-elle pas d'attirer l'attention, alors que la viabilité de ces structures demeure un autre défi de taille à relever? Le regroupement des exploitants peut certes faciliter l'insertion des agricultures dans l'agrégation, mais ce sont surtout les politiques de commercialisation des produits qui restent prioritaires. En effet, cette commercialisation constitue une épine dans le pied pour bon nombre de coopératives. Exemple révélateur et alarmant à la fois, celles qui participent au Salon agricole de Meknès y réalisent entre 40 et 60% de leur chiffre d'affaires annuel, à en croire le commissariat du SIAM. D'ailleurs c'est l'ensemble du Plan Maroc Vert qui souffre aujourd'hui de ce problème à l'aval. L'autre défi à surmonter est la taille de ces coopératives. À l'exception d'un petit nombre de filières, la majorité des coopératives existantes sont de petite taille, d'où l'intérêt de penser au regroupement. À ce titre, l'exemple de la Coopérative agricole et agroalimentaire (COPAG) doit faire tache d'huile.

Ahmed Ouayach

Président de la Comader (Confédération marocaine de l'agriculture et du développement rural)

Les ÉCO : Quel est l'état actuel des coopératives déjà existantes ?

Ahmed Ouayach : À l'exception de certaines d'entre elles, la plupart des coopératives sont de très petites tailles. Il nous faut de grandes coopératives car le Maroc échange avec des partenaires de taille, avec une agriculture très structurée à l'image de l'Union européenne. Il faut regrouper les coopératives afin qu'elles forment des ensembles plus grands. Cela dit, nous nous félicitons de la réussite d'expériences en la matière comme le Coopérative agricole et agroalimentaire (COPAG), ainsi que dans le maraîchage, la pisciculture et l'argan.

Que pensez-vous du nouveau programme signé à Meknès ?

La signature de ce programme est une très bonne chose. Je pense que nous sommes sur la bonne voie. Cependant, il faut donner aux coopératives les moyens de travailler et d'exister. Il faut les mettre dans un environnement favorable, à travers des subventions et de l'encadrement. Je tiens aussi à dire qu'une coopérative ne se décrète pas. C'est aux exploitants d'en sentir la nécessité car l'agriculture groupée nécessite des actions, notamment au niveau de la commercialisation.

Quelles filières en ont le plus besoin ?

La filière céréalière figure parmi celles qui en ont le plus besoin car les coopératives n'y sont pas très développées. Il y a lieu d'accorder un grand intérêt à cela. Je suis tenté de dire qu'une réussite au niveau des coopératives est synonyme de réussite pour notre

agriculture.

<http://www.leseco.ma/economie/19734-plan-maroc-vert-le-fol-essor-des-cooperatives-agricoles.html>

ZOOM

Je tiens aussi à dire qu'une coopérative ne se décrète pas.

CONSEILS

Je suis tenté de dire qu'une réussite au niveau des coopératives est synonyme de réussite pour notre agriculture.